

AASQA

Acronyme d'Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air.

Voir également : Air.

Abiotique

Milieu impropre à la vie.

Voir également : Biotique.

ABS

Acronyme de Acrylonitril Butadiène Styène. Ce polymère (famille des Polymères styréniques) est un thermoplastique, ce qui permet d'envisager un recyclage matière.

Voir également : Thermoplastique.

Absorption

Pénétration d'une substance dans la structure d'une autre. Elle a généralement lieu entre un liquide et un gaz ou une vapeur lors des opérations de lavage, à la différence de l'adsorption où la rétention ne s'effectue qu'à la surface.

Acarien

Animal microscopique de la famille des arachnides (araignées) participant au processus de dégradation de la matière organique dans le sol. On les rencontre notamment sur les denrées alimentaires (fromages...) et dans les habitats (draps, couettes, moquettes). Leurs excréments comptent parmi les facteurs potentiels déclenchant des crises d'asthme.

Voir également : Matière organique du sol.

ACAT

Acronyme anglophone de Alaska Community Action on Toxics.

Accélérateur de durcissement

Produit augmentant la résistance initiale du béton sans influencer les caractéristiques finales. La durée de prise est parfois également raccourcie.

Voir également : Béton.

Accréditation

Procédure réalisée par un organisme compétent qui reconnaît officiellement qu'une structure (ou un individu) peut procéder à la certification ISO 14001 ou à la vérification EMAS.

Voir également : Système de management environnemental.

Accumulation

En environnement, ce phénomène se produit lorsque le milieu n'a plus la possibilité de transformer ou d'évacuer des éléments qui seront donc stockés. Lorsque l'organisme qui accumule est un être vivant, on parle alors de bioaccumulation. Le cas typique est l'accumulation de plomb qui se manifeste chez l'homme par le saturnisme.

Voir également : Bioaccumulation, Cadmium (Cd), Mercure (Hg), Plomb (Pb), Saturnisme.

Acétone

Solvant incolore, volatil et inflammable de formule chimique (CH₃)₂-CO, permettant de nettoyer les taches de colle, de peinture, etc. Le port du masque fortement conseillé pour son utilisation. Les produits chimiques, et leurs résidus, doivent être considérés comme des déchets dangereux. Leur élimination est réglementée par chaque état membre de la CEE.

L'ingestion ou l'inhalation de l'Acétone (synonyme : diméthylcétone) peuvent causer des nausées, des maux de tête, des étourdissement ou des pertes de connaissance. La teneur maximale autorisée (TLV/TWA) : 1780 MG/M³ (750 PPM) et 2375 MG/M³ (1000 PPM) pour une courte durée.

Voir également : Déchets dangereux, Déchets toxiques ménagers.

ACGIH

Acronyme anglophone de American Conference of Governmental Industrial Hygienists, c'est à dire organisation Américaine regroupant les ingénieurs hygiénistes. Elle édit des recommandations sur l'hygiène et la sécurité.

Voir également : OSHAS, SGS.

Achats Verts

Se dit des achats plus respectueux de l'environnement, c'est-à-dire qui prennent en compte la politique du fabricant et du distributeur en matière d'environnement comme, la recyclabilité des produits, la maîtrise environnementale des procédés de fabrication, la reprise des produits en fin de vie, la diminution des emballages, etc.

Voir également : Éco-entreprise.

Acide

Composé chimique irritant voire corrosif. On distingue les acides forts des acides faibles par leur capacité à céder un proton (H⁺).

Parmi les équipements de protection à porter lors de la manipulation des acides, on retrouve blouse, gants, lunettes de protection, hotte ventilée. De même certaines précautions d'emploi sont à respecter:

- Éviter de respirer les vapeurs, le contact avec les yeux, la peau, les vêtements.
- Laver complètement après manipulation. Neutraliser à la soude ce qui a été renversé.
- Utiliser des récipients bien fermés.
- Éviter le contact avec les métaux.
- Stocker dans un endroit frais, et bien ventilé.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, appeler les centres de secours. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver à l'eau pendant au moins 15 minutes, puis retirer et laver les vêtements contaminés et consulter un médecin. En cas d'inhalation, faire respirer de l'air frais et pratiquer la respiration artificielle si besoin.

Voir également : Acidité, Base, pH.

Acide Acétique

Acide éthanoïque de formule chimique (CH₃COOH). Irritant, le contact ou l'ingestion peuvent causer de graves brûlures. L'inhalation cause une grave irritation des voies respiratoires. La teneur maximale autorisée est de (TLV/TWA) : 25 mg / m³ (10 PPM) et 37 mg / m³ (15 PPM) pour une courte durée.

Voir également : Acide, Acidité.

Acide Chlorhydrique

Acide fort de formule chimique HCl également appelé acide muriatique. Le contact ou l'ingestion causent de graves brûlures. L'inhalation cause une grave irritation des voies respiratoires. La teneur maximale autorisée est de (TLV/TWA) : 7 mg / m³ (5 PPM).

Voir également : Acide, Acidité.

Acide Nitrique

Acide fort de formule chimique HNO₃. Le contact ou l'ingestion d'acide nitrique peuvent causer de graves brûlures. L'inhalation cause une grave irritation des voies respiratoires. La teneur maximale autorisée (TLV/TWA) : 5 mg / m³ (2 PPM) et 10 mg / m³ (4 ppm) pour une courte exposition.

Voir également : Acide, Acidité.

Acide Sulfurique

Acide fort de formule chimique H₂SO₄, l'acide sulfurique également appelé vitriol présente un effet nocif sur les organismes aquatiques en cas de manipulation et / ou d'élimination incorrectes. Il y a danger pour l'eau potable en cas de pénétration de quantités importantes dans le sol et/ou les eaux naturelles. Le contact ou l'ingestion peuvent causer de graves brûlures. L'inhalation cause une grave irritation des voies respiratoires. La teneur maximale autorisée (TLV/TWA) : 1 mg / m³.

Voir également : Acide, Acidité.

Acidité

Terme issu du latin "acidus" signifiant aigre. L'acidité d'une solution est mesurée par le pH.

Voir également : *Acide, pH.*

Acier

Métaux ferreux alliage de fer et de carbone (entre 1,5% et 3%) auquel on ajoute d'autres éléments dans des proportions variables pour parvenir aux caractéristiques mécaniques souhaitées. Les déchets de métaux ferreux sont souvent appelés des ferrailles. Ce terme désigne à la fois :

- Les chutes de fabrication apparaissant entre l'opération de fusion du métal, la mise en forme et la commercialisation du produit finis,
- Les objets métalliques mis au rebut après consommation.

La principale caractéristique des ferrailles est leur propriété magnétique qui les rend séparables par électro-aimant. Les ferrailles récupérées sont valorisées en grande majorité par la sidérurgie (essentiellement en aciérie) et par les fonderies de fonte et d'acier. Le taux de recyclage en France dépasse les 50%, le reste étant exporté essentiellement vers l'Italie et l'Espagne.

Voir également : *Fer (Fe), Ferrailles, Fonte.*

Acteur

Entité individuelle ou collective dans un domaine spécifique. En environnement on parle d'Eco-Acteurs, terme qui regroupe l'ensemble des acteurs dont le comportement, l'activité a un impact sur l'environnement. Ce terme regroupera les collecteurs / traiters, les fabricants / distributeurs de matériels, les cabinets-conseil, etc. Ce terme pourra également concerner, de façon plus large, les citoyens qui sont aussi les acteurs de leur propre environnement.

Les relations entre éco-acteurs sont souvent complexes et peuvent prendre plusieurs visages :

- Pression des associations sur les entreprises ou l'état,
- Passation de contrats entre des collectivités et des entreprises de gestion des déchets ménagers, de gestion des eaux, de nettoyage, etc.,
- Pression des consommateurs sur les fabricants et distributeurs,
- Pression des assureurs sur les industries à haut risque environnemental, etc.

Voir également : *Éco-acteur.*

Actif Naturel

Terme d'origine économique qui désigne un patrimoine exploité pour la production de richesses. Un actif naturel peut-être aussi bien un écosystème (forêt, etc.) qu'un élément de l'écosystème (faune, etc.) ou un espace géographique plus large (océan, etc.). Le renouvellement d'un actif naturel peut-être bouleversé, dégradé, mis en danger, ou maîtrisé par l'homme. C'est le cas des forêts européennes.

Voir également : *Écosystème.*

Action 21

Les Etats présents à Rio ont également adopté Action21 (communément appelé l'Agenda21 de Rio). Il s'agit d'un programme global d'action à mettre en œuvre par les gouvernements, les institutions du développement, les organismes des Nations Unies et les groupes des secteurs indépendants dans tous les domaines où l'activité humaine affecte l'environnement. Ses 40 chapitres analysent la situation, exposent des stratégies et formulent près de 2500 recommandations et solutions à mettre en œuvre. Ils décrivent les moyens nécessaires notamment financiers et institutionnels, pour agir sur quatre champs:

- Le champ économique et social du développement.
- La conservation et la préservation des ressources aux fins de développement.
- La participation des groupes majeurs à l'élaboration et la mise en œuvre du développement, dans une dynamique de partenariats, de coopération, de mise en réseaux et d'implication de tous.
- La mise en œuvre de moyens d'actions transversales permettant une inflexion du développement vers plus de durabilité.

Voir également : *Agenda 21, Développement Durable, SD21000.*

Action corrective

Action permettant d'éliminer les causes d'une non-conformité et d'en empêcher le renouvellement.

Voir également : *Risque, Système de management environnemental.*

Action préventive

Action d'éliminer les causes d'une non-conformité, d'un défaut ou autre évènement indésirable potentiel pour éviter qu'ils ne se produisent.

Voir également : *Analyse des risques environnementaux, Risque, Système de management environnemental.*

ACV

Acronyme de Analyse du Cycle de Vie (Life Cycle Analysis ou LCA en anglais). Selon l'ISO, il s'agit de la "Compliation et évaluation des consommations d'énergie, des utilisations de matières premières, et des rejets dans l'environnement, ainsi que de l'évaluation de l'impact potentiel sur l'environnement associé à un produit, ou un procédé, ou un service, sur la totalité de son cycle de vie". Le cycle de vie d'un produit, procédé ou service rassemble les phases de fabrication, transformation, utilisation et destruction.

Voir également : *Éco-conception, ESQCV, ISO.*

ADELPHÉ

ADELPHÉ est une société initialement créée par le secteur des vins-spiritueux. Elle compte désormais des adhérents dans plusieurs secteurs économiques et leurs contributions permettent, dans le cadre du décret sur la valorisation des emballages ménagers, d'apporter des soutiens aux collectivités. Avec l'agrément des Pouvoirs publics, ADELPHÉ les accompagne et contribue ainsi à la généralisation du dispositif de collecte sélective.

Au delà de la poursuite de son activité d'aide à la collecte du verre portant sur environ 6 millions d'habitants, ADELPHÉ a fortement développé ses partenariats multimatériaux. À la fin 2002, 240 collectivités représentant plus de 3 millions d'habitants ont choisi ADELPHÉ pour les accompagner dans le développement de leurs opérations de collecte sélective des déchets d'emballages ménagers.

Voir également : *Déchets d'emballages ménagers.*

ADEME

Acronyme de Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle des Ministères chargés de l'Environnement, de l'Industrie et de la Recherche. L'ADEME a pour principales missions de susciter, animer, coordonner, réaliser toutes opérations ayant pour objet la maîtrise de l'énergie, la promotion des énergies renouvelables, la promotion des technologies propres, la limitation de la production de déchets tout au long de la chaîne de fabrication, la recherche de nouvelles voies de valorisation et de récupération des déchets, la prévention et la lutte contre la pollution de l'air, des sols et la lutte contre les nuisances sonores.

Voir également : *Agences de l'eau, DIREN, DRIRE.*

Adjuvant pour béton

Produit que l'on ajoute au béton lors de son malaxage pour en modifier certaines caractéristiques, soit à l'état frais, soit au passage de l'état frais à l'état durci, soit à l'état durci.

Voir également : *Béton.*

ADNR

Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin. Arrêtés du 8 décembre 1971 et du 14 septembre 1977 modifié.

Voir également : *Déchets dangereux.*

ADR

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par Route du 30 septembre 1957 modifié. Cet accord européen régleme le transport international de marchandises dangereuses par route et effectué par camion. Il a presque les mêmes indications que le RID.